

## **Tariq Kabbage au Club de L'Economiste : Un plan de déplacement urbain pour Agadir**

### **Actualité Agadir et région**

Posté par: Visiteur

Publié le : 28-04-2009 18:51:34

- **Lancement de l'opération**
- **Le dossier mené avec la collaboration de Nantes**
- **Le chantier devrait être bouclé dans un peu plus d'un an**

Pas question pour Tariq Kabbage de déléguer pour le moment le service public de transport urbain par autobus à Agadir. Pourtant, l'élu avait voté pour la gestion déléguée de ce service lors d'une réunion du conseil, et un appel d'offres avait été lancé par la suite dans ce sens par la wilaya pour le compte des communes concernées (cf. [www. leconomiste.com](http://www.leconomiste.com)).

Lors de la rencontre dans le cadre du Club de L'Economiste la semaine dernière, il a exprimé sa réelle position sur le dossier. De son avis, les candidats potentiels pour ce projet ne sont pas très emballés en raison du contexte économique actuel. Par ailleurs, il considère que l'essentiel pour le moment après l'assainissement financier des comptes de la Régie autonome de transport urbain d'Agadir (RATAG), c'est de mettre en place un plan de déplacement urbain (PDU) dans la ville. Une opération aujourd'hui lancée et menée avec la collaboration de la ville française, Nantes. De fait, cette dernière accompagne la commune urbaine d'Agadir dans le cadre d'une assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration et la mise en oeuvre du Plan de déplacement urbain du Grand Agadir. Selon Kabbage, ce chantier devrait être bouclé dans un an et demi environ. Il faut rappeler qu'avant l'action sur le terrain et l'élaboration du PDU, une étude a été réalisée sur la question. Une opération qui a coûté trois millions de DH. L'enveloppe a été financée à hauteur de 10% par la commune. Le reste a été pris en charge par la ville de Nantes et par le PAD.

A noter que le transport urbain a fait l'objet d'une autre étude également dans le cadre du processus de la mise en gestion déléguée du service, menée par la wilaya pour le compte des communes du Grand Agadir. Dans le détail, le travail confié à BMCE Capital Conseil pour un montant de 3 millions de DH financé par le ministère de l'Intérieur a consisté, d'une part, à préparer un appel à manifestation d'intérêt.

Il s'agissait aussi de préparer le memorandum d'information, assurer et organiser la relation entre les opérateurs et la wilaya, ainsi que les documents de l'appel d'offres. Aujourd'hui, concernant ce dossier, Rachid Filali, wali de la région Souss-Massa-Drâa, précise que la date de remise des offres a été fixée au 30 avril prochain, après son report fin décembre dernier à la demande des candidats (cf. [www. leconomiste.com](http://www. leconomiste.com)).

De son côté, la commune urbaine dit poursuivre ses chantiers pour l'amélioration des déplacements (pistes cyclables, giratoires...) dans la ville. Par ailleurs, Kabbage précise que ce qui a été retenu pour l'avenir du déplacement urbain dans la ville, suite à l'étude initiée par la commune, c'est le mode du «bus way», un tramway sur pneu.

Le dossier de gestion des déchets solides est aussi un chantier suivi de près par Kabbage. Selon lui, la nouvelle décharge du Grand Agadir en cours d'aménagement sera prête dans six mois. A ce sujet, il souligne l'importance qu'il accorde au contrôle et au suivi de la gestion déléguée de la décharge publique d'Agadir. Dans ce contexte, le maire indique que des ressources humaines de la commune ont reçu des formations en la matière dans le cadre d'une opération menée avec la coopération d'un organisme allemand.

Sonaba, j'ai fait mon travail

L'on se rappelle encore l'affaire Sonaba qui a défrayé la chronique à Agadir, il y a quelques mois. Des «personnes influentes», ont pu bénéficier de lots dans la zone Founty sans avoir à déboursier un dirham. Une fois le quitus d'attribution du numéro du lot en poche, elles s'empressaient de le céder à d'autres. A des prix faramineux, bien sûr. De la pure spéculation sur laquelle Tariq Kabbage a «attiré l'attention des responsables de l'autorité de tutelle». Mais, selon ses dires, aucune suite n'a été donnée à ses réclamations, ni à ses correspondances.

Malika ALAMI  
L'économiste